



**Le GAMP**  
**Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places**  
**pour personnes handicapées de grande dépendance**

## **Aux députés du Parlement Francophone Bruxellois**

### **Communiqué du 4 décembre 2009**

Au lendemain de la journée internationale de la personne handicapée, notre mouvement a rappelé, par un communiqué de presse ci-annexé, l'objectif essentiel du combat du GAMP : **la création de places d'accueil pour les personnes handicapées de grande dépendance.**

En cette journée où les interpellations au Parlement Francophone Bruxellois au sujet du handicap sont nombreuses, nous tenons à rappeler aux députés bruxellois et aux quatre principaux partis francophones les engagements qu'ils ont pris juste avant les élections régionales ainsi que dans le cadre de l'accord de gouvernement 2009-2014 qui a suivi.

Lors de la réunion organisée le 29 mai 2009 par les promoteurs de projets HOPPA, Coupole de l'Autisme et Les Briques du GAMP, **les 4 partis démocratiques francophones se sont engagés**, par la voix de leurs représentants Evelyne Huytebroeck pour Ecolo, Fatiha Saïdi pour le PS, Joël Riguelle pour le cdH et Didier Gosuin pour le MR-FDF - tous élus de cette nouvelle législature - à inscrire dans les accords du futur Gouvernement Bruxellois les priorités suivantes :

1. Assurer, dès le début de la législature, le solde du financement des infrastructures des projets en cours HOPPA et Coupole de l'Autisme (en tout 2,5 millions d'euros).
2. Assurer le financement de l'encadrement et du fonctionnement des 113 places de grande dépendance qui ouvriront d'ici 2012 (HOPPA, Coupole de l'Autisme et FARRA).
3. Développer un plan de programmation d'ouverture de places supplémentaires de grande dépendance, en fonction des besoins et du recensement en cours à Bruxelles par l'Interface Grande Dépendance de la COCOF.

Nous relevons que **l'accord de Gouvernement COCOF donne clairement la priorité à la création de places d'accueil pour les personnes handicapées de grande dépendance.** Nous insistons donc pour que le nouveau décret infrastructure et ses arrêtés d'application soient au plus vite approuvés par le Collège de la COCOF afin de permettre le démarrage des projets HOPPA et Coupole de l'Autisme.

Si l'ouverture de ces places - déjà prévues depuis belle lurette - est régulièrement annoncée par voie de presse et sera - nous l'espérons - réalisée dans les temps prévus, cela ne dédouanera pas la majorité actuelle d'envisager des nouvelles initiatives et de prévoir l'avenir, car il faudra créer bien plus de services et de places d'accueil pour répondre aux attentes des personnes concernées et de leurs familles. C'est pourquoi nous demandons en outre que **les quelques places déjà existantes et destinées à des personnes de grande dépendance** - comme à L'Arche Bruxelles - **soient au plus vite subsidiées** afin de permettre à ces personnes menacées d'exclusion de rester dans leur milieu naturel de vie.

**Nous rappelons enfin que le degré de civilisation d'une société se mesure à l'attention qu'elle porte aux plus faibles de ses concitoyens.**